

## NOTICE ENTRÉE EN FORMATION

### 25<sup>e</sup> promotion d'élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

*Intégration le 21 septembre 2020 à 10h00*

(Le présent document comporte 3 pages)

#### **I – Arrivée à l'Énap**

Le lundi 21 septembre 2020, vous vous présenterez en salle 17 à 10h00.

Vous avez la possibilité d'être hébergée à l'école dès le dimanche 20 septembre 14h. Vous devrez vous présenter à la guérite Fallières pour obtenir la carte de votre chambre.

Vous veillerez à vous munir des documents suivants à nous remettre :

☑ 1 copie recto-verso parfaitement lisible de votre carte d'identité

☑ 1 relevé d'identité bancaire original avec logo de la banque à votre nom

#### **II – Conditions sanitaires :**

Confère note à télécharger.

#### **III – Informations complémentaires scolarité**

1. A compter du second cycle d'enseignement, vous devrez être en possession d'une tenue de sport comprenant : un pantalon de survêtement, un sweat-shirt et un tee-shirt adapté à la pratique sportive, le tout de couleur bleu marine ou noir, une paire de basket. **Nous attirons votre attention sur le fait que ces vêtements ne doivent en aucun cas être munis de fermeture éclair et de capuche.**
2. Vous veillerez également à vous munir du matériel nécessaire à la prise de notes de vos cours.
3. Durant votre formation en alternance, vous serez rattaché(e) administrativement à l'ENAP. Les différents lieux de stage vous seront imposés par l'Ecole. En effet, **vous allez intégrer un corps à caractère national** ce qui peut vous amener à exercer vos fonctions sur **l'ensemble du territoire**. Cela exige de votre part disponibilité, **mobilité** et faculté d'adaptation. Je vous demande de bien noter cette caractéristique.

4. Chapitre 15 article 45-2 du règlement intérieur :  
Pour ce qui concerne les impressions, le papier est fourni dans la limite de 50 feuilles pour une période de 7 jours. Pour les besoins supérieurs, il est possible d'obtenir une impression à la ferme de Trenque et/ou dans les algécos, toutefois le papier est fourni par l'utilisateur.  
Quant aux photocopies ; les usagers peuvent acheter une carte d'achat de photocopies. Le distributeur de carte se trouve à la Médiathèque et est disponible aux heures d'ouverture.
5. Les agents ayant travaillé dans la fonction publique et anciens militaires devront remettre un état des services lors l'entrée en formation.

#### **IV - Remboursement des frais de transport :**

##### **A. Votre arrivée à l'école**

Le premier déplacement entre votre domicile et l'ENAP n'est pas pris en charge par l'administration pénitentiaire.

Seuls, les agents recrutés sous contrat peuvent prétendre au remboursement de leur trajet d'arrivée. Vous devrez alors vous munir de votre contrat lors de votre entrée en formation.

##### **B. En cours de scolarité**

Les frais de transport pris en charge par l'ENAP concernent uniquement les déplacements professionnels entre l'école et le lieu de stage et retour.

Le remboursement s'effectue sur la base SNCF 2<sup>ème</sup> classe. Conservez tous les titres de transport (billets de train, réservations, tickets de bus et/ou de métro) qui devront être joints à votre dossier de frais de déplacement constitué à l'ENAP.

Les frais de taxi et de péage ne sont pas pris en charge.

Pour les déplacements vers la Corse, le remboursement s'effectue sur la base du tarif du voyage en bateau sur présentation du billet (prise en charge du passager et des taxes à l'exclusion des suppléments tels que le véhicule).

[Notice d'information sur les frais de déplacement en formation initiale](#)

Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations nécessaires à votre arrivée (SNCF, hôtels, bus...) sur le lien suivant : <http://www.enap.justice.fr/campus/index.php>

**« Pensez au covoiturage pour vous rendre à l'ENAP :  
[www.covoiturage-47.fr/Enap](http://www.covoiturage-47.fr/Enap) »**

*Nous vous souhaitons une bonne préparation pour votre intégration.*